



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

La plume gourmande concours national des journalistes cuisiniers

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'objectif de l'opération "Plume gourmande" est de communiquer nationalement sur la ville de Niort en Poitou-Charentes avec pour support un thème très rassembleur : celui de la cuisine et des beaux produits de terroirs.

Un concours sur ce thème est aussi le meilleur moyen ludique et convivial de réunir des dizaines de journalistes-femmes et hommes - venus de tous les horizons médiatiques.

Ce concours National des Journalistes-Cuisiniers de la Presse écrite, Radio, et Télévision doit aussi s'ouvrir aux écrivains gourmands, chroniqueurs et animateurs.

Cet événement médiatique devra, à l'initiative et sous l'égide de la mairie de Niort, mettre en avant tous les acteurs régionaux de la gastronomie et de l'agro-alimentaire ainsi que ceux de la formation de la jeunesse à ces métiers. Il devra aussi associer les forces vives de la création de la Ville de Niort : Métiers d'Art, Théâtre, Musique, Danse.

La date proposée du samedi 29 Janvier 2000 prend en compte :

- Le délai de 6 mois nécessaire à la mise en place de la première édition de cet événement.
- Un écart suffisant avec les festivités du début de l'année 2000 pour lesquelles les journalistes seront très sollicités.
- Les vacances de Février pour les trois zones (la manifestation se situant en amont de ces vacances).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir avec l'agence Heureux Evènements.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)